

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°416 / FÉVRIER 2018



Demain

Je ferai
ce qui
me plaît !



fape

NOS ACTIONS

Une fête des parents
dans le Puy-de-Dôme

DÉCRYPTAGE

Les gestes à acquérir
en cas d'attentat-intrusion

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13
Dossier

Demain

Je ferai ce qui me plaît !

21
En pratique

ORIENTATION • Récolder des fonds pour la bonne cause

SANTÉ • Orthodontie. Le rôle clé des traitements précoces

PSYCHO • L'isolement social touche aussi les jeunes

ÉDUCATION • Leur apprendre le respect mutuel filles-garçons

26
Décryptage

En cas d'attentat-intrusion

28
Regards croisés

ÉLIANE VIENNOT / CATHERINE KINTZLER

L'écriture inclusive, un pas en avant pour l'égalité hommes-femmes ?

30
Initiative

Un film fantastico-policier pour les éduquer à l'image

32
Nos actions

34
Portrait
Valérie Jacquier

édito

Une nouvelle année, de futurs combats

“ En ce début d'année 2018, je vous adresse mes meilleurs vœux, et nous souhaite, à toutes et à tous, une année pleine de joie mais aussi une année de combats pour l'école publique. De combats car les réformes portées par le gouvernement ne nous laissent guère le choix.

Parcours sup est arrivé sur les écrans des lycéens, alors même que le parcours législatif n'est pas terminé. Pire, des élèves doivent aujourd'hui entrer des choix alors que le parcours d'orientation auquel ils devraient avoir droit est loin d'être déployé partout. Vous retrouverez dans cette revue un dossier spécial vous permettant d'appréhender ce nouveau dispositif.

La FCPE est et sera auprès des lycéens et des étudiants, dans la rue comme dans les conseils de classe, pour défendre un système qui donne à chacun les moyens de choisir son avenir. Librement, consciemment et avec la garantie d'être accompagné pour mener à bien son projet. La sélection n'a jamais été le moyen de former des citoyens heureux. La sélection n'a jamais été un gage de réussite. Les filières (cursus ?) qui sélectionnent déjà, comme les BTS, les prépas, ont nettement plus de moyens que les filières à l'université. Ce n'est pas la même chose que d'apprendre à 30 par classe ou 300 en amphî.

La FCPE a toujours défendu un réel plan pour les jeunes, qui permette à chacun de bénéficier du meilleur, sans pour autant être trié sur le volet.

Une année de combats également pour le lycée. Les premières annonces ne doivent pas nous détourner de notre projet pour le lycée de demain, que nous voulons polyvalent, construit autour de chaque élève et de l'orientation choisie.

Une année de combats enfin pour faire évoluer la maternelle. Des assises se tiendront en mars, la FCPE sera présente pour défendre et promouvoir cette école qui rayonne dans le monde entier et que l'on nous envie.

En avant !



LILIANA MOYANO
Présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication et de la rédaction : Liliana Moyano • Responsable de la revue : Laurence Guillemmou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique : CITIZENPRESS • Réalisation : Alliance

Partenaires Graphiques • Rédacteurs : Anne-Flore Hervé, Émilie Gilmer, Marianne Peyri, Bruno Quattrone • Infographie : David Lory • Dessin page 34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • www.mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy • Directeur commercial : Vivian Favro

IMPRESSION

Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 26, avenue Charles Bedaux BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1
CPPAP : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la revue des parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales

départementales : 03 ; 14 ; 16 ; 19 ; 21 ; 23 ; 34 ; 38 ; 44 ; 45 ; 60 ; 63 ; 69 ; 73 ; 80 ; 85 ; 87 ; 95.



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

CONCOURS

La santé dans l'assiette



Une partie de notre alimentation est contaminée par des substances chimiques, dont des résidus de pesticides de synthèse. Heureusement, des alternatives existent. Pour sa 13^e édition, du 20 au 30 mars 2018, la Semaine pour les alternatives aux pesticides met donc l'alimentation bio à l'honneur. Et pour sensibiliser les élèves, deux concours sont organisés sur le thème « La santé dans l'assiette ». Les classes de cycle 1 et 2 sont invitées à réaliser des fresques, les collégiens et lycéens à tourner des courts métrages. semaine-sans-pesticides.fr

ACTES

DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Combattre les idées reçues sur le décrochage scolaire et valoriser des dispositifs innovants permettant aux jeunes de trouver leur voie : tels étaient les objectifs du colloque national de la FCPE organisé au Sénat en novembre 2016. Les actes ont été publiés et peuvent être commandés en ligne.

<https://boutique.fcpe.asso.fr>



ÉTUDE

Violences de rue : un quart des femmes est touché

Une femme sur quatre déclare avoir été victime d'au moins une violence dans la rue, les transports ou autres lieux publics, selon une étude de l'Institut national d'études démographiques (Ined), publiée en décembre. L'enquête Virage, réalisée en 2015, permet de mieux cerner ce que vivent les femmes et les hommes au sein des espaces publics, à quelles violences les personnes sont exposées (verbales, physiques, sexuelles) et quelles sont les caractéristiques des personnes les plus touchées.

Ainsi, sur cent femmes interrogées, vingt ont mentionné avoir été sifflées au moins une fois. Viennent ensuite les insultes (8%), le fait d'avoir été suivie (3%), le pelotage accompagné parfois de baisers forcés (2%), puis les propositions sexuelles insistantes (1%), et l'exhibitionnisme ou le voyeurisme (1%). Hommes et femmes ne subissent pas les mêmes

faits. Chez les hommes, 14% déclarent au moins une violence, dont 5% font état d'au moins un fait qu'ils considèrent comme grave.

Les grandes villes, un espace sexiste

En extrapolant à l'ensemble de la population, l'Ined estime à 3 millions en France le nombre de femmes âgées de 20 à 69 ans touchées par la drague importune dans les espaces publics chaque année. L'étude révèle par ailleurs que l'environnement des grandes villes est particulièrement propice aux violences de toutes sortes. Et ce sont les plus jeunes qui y sont le plus souvent confrontés : 58% des femmes de 20 à 24 ans et 30% des hommes de cette tranche d'âge ont déclaré au moins un fait, et respectivement 21% et 10% au moins un fait grave.

+ EN SAVOIR PLUS : Internet.ined.fr



On en parle !

1.

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie du lieu de résidence. Auparavant, il fallait se rendre au tribunal d'instance. Ceux qui le souhaitent peuvent toujours s'en remettre à un notaire.

2.

POÉSIE



Le concours Poésie en liberté, dédié aux lycéens, étudiants, apprentis et jeunes en formation de 15 à 25 ans, fête son vingtième anniversaire. Les participants ont jusqu'au 7 avril pour envoyer un poème inédit, en vers ou en prose. Proclamation du palmarès : fin juin.
poesie-en-liberte.com

3.

#2FOISTROP

Deux fois de trop de viande et de produits laitiers sont servis aux enfants dans les cantines, avance Greenpeace, qui vient de lancer une pétition pour que deux repas végétariens par semaine soient servis à horizon 2020. Une action soutenue par la FCPE.
greenpeace.fr



CONSULTATION

ORIENTATION DES JEUNES : QUELLES SOLUTIONS ?

L'orientation des jeunes telle qu'elle est construite aujourd'hui est génératrice de stress. Les décisions, souvent prises très tôt, permettent difficilement un retour en arrière. Ce sentiment d'avoir à faire des choix irrévocables pour le reste de la vie professionnelle engendre une véritable pression chez les adolescents, mais aussi dans leur famille. Alors, comment créer des conditions favorables pour que chacun puisse construire

son avenir sereinement ?

Le Conseil économique, social et environnemental a décidé d'interroger toutes les parties prenantes – élèves, jeunes, professeurs, parents – sur ce qu'il convient d'imaginer pour améliorer ce système banal. La consultation sera clôturée le 23 février 2018, une synthèse sera rendue en mars, et l'avis du Cese sera voté en séance plénière en avril.
<https://participez.lecese.fr/>



JUGEMENT

L'accès à la cantine, un droit pour tous les enfants !

500

C'EST LE NOMBRE DE MOTS

que maîtrisent les enfants de milieux défavorisés à 3 ans, contre 1 000 pour ceux de milieux favorisés.

Par un jugement du 7 décembre 2017, le tribunal administratif de Besançon a annulé la décision par laquelle le maire de la commune de Besançon a refusé d'inscrire un enfant à la cantine de son école au motif de l'absence de places disponibles. Dans son délibéré, le tribunal a interprété les dispositions de l'article L. 131-13 du code de l'éducation, telles que modifiées par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, comme impliquant que les collectivités publiques, qui choisissent de créer un service de restauration scolaire, sont tenues de garantir à chaque élève le droit d'y être inscrit. En conséquence, elles doivent proportionner le service à cette fin. Une victoire pour la FCPE du Doubs qui a soutenu de bout en bout la mère de l'enfant concerné.



EN SAVOIR PLUS :

Internet besancon.tribunal-administratif.fr

SANTÉ

Usage du mobile : les 6 bons gestes à adopter



ALERTE

PILES BOUTON

Plusieurs cas d'intoxication de jeunes enfants par ingestion de piles bouton de hand spinner lumineux ont été signalés par les centres antipoison. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a donc rappelé aux parents les précautions à prendre : vérifier que les compartiments à piles soient bien sécurisés ; en cas d'ingestion, contacter le 15.

SITE

Une zone d'expression prioritaire pour les jeunes

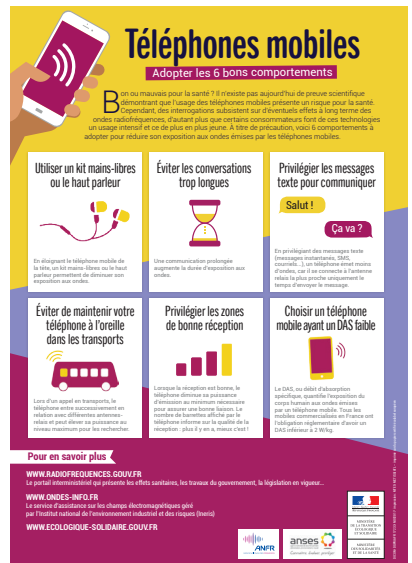
Marie, qui a grandi dans la Creuse, raconte sa découverte du métro parisien. Léa, mal dans sa peau, a trouvé refuge sur Twitter. Martin aimerait se passer d'ecstasy... Connaissez-vous la ZEP ? Appelé Zone d'expression prioritaire, ce site offre un panorama inédit et bien vivant des jeunes en France. Chaque semaine, des témoignages (textes, sons, vidéos) y sont publiés. La force de ce dispositif média est d'associer des journalistes avec des jeunes issus de tous les territoires, pour qu'ils partagent leurs expériences sur des sujets dont ils sont acteurs ou témoins, qu'ils renforcent leurs pratiques médiatiques et leur esprit critique. En 2017, les journalistes de la ZEP ont animé près de deux cents ateliers d'écriture qui ont réuni plus de 1100 jeunes.

Internet la-zep.fr

Le téléphone est omniprésent dans notre quotidien. Faute d'un recul suffisant, des interrogations se posent sur d'éventuels effets à long terme des ondes, d'autant plus que certains consommateurs font de ces technologies un usage intensif et ce, de plus en plus tôt. C'est pourquoi le ministère de la Transition écologique et solidaire a lancé une campagne d'information « Téléphone mobile et santé ». Objectif : inciter les utilisateurs à adopter quelques gestes simples pour réduire leur exposition aux radiofréquences émises par les portables.

Privilégier les SMS

La première des recommandations est de se servir d'un kit mains-libres. Or aujourd'hui, plus de 90 % des adultes et des enfants gardent leur téléphone à l'oreille lors d'un appel. Il convient également d'éviter les conversations trop longues, et de privilégier les messages texte pour communiquer. À limiter aussi : passer un coup de fil dans les transports, le



Téléphones mobiles
Adopter les 6 bons comportements

Utiliser un kit mains-libres ou le haut parleur
En utilisant le téléphone mobile de la tête, un kit mains-libres ou le haut parleur permet de réduire son exposition aux ondes.

Éviter les conversations trop longues
Une communication prolongée augmente la durée d'exposition aux ondes.

Privilégier les messages texte pour communiquer
Salut !
Ca va ?
En privilégiant des messages texte (messages instantanés, SMS, etc.), on limite l'exposition d'un mobile, car il se connecte à l'antenne réseau le plus proche pour envoyer le message.

Éviter de maintenir votre téléphone à l'oreille dans les transports
Lors d'un appel en transports, le téléphone émet continuellement des ondes sans être utilisé, ce qui augmente l'exposition aux ondes.

Privilégier les zones de bonne réception
Lorsque la réception est bonne, le téléphone émet une puissance de transmission ou recherche moindre pour assurer une bonne qualité de service de l'appel. Plus le signal est faible, plus le téléphone émet de la puissance et plus l'exposition est élevée.

Choisir un téléphone mobile ayant un DAS faible
Le DAS, ou débit d'absorption spécifique, mesure l'exposition du corps humain aux ondes électromagnétiques des téléphones mobiles. Plus des indicateurs comme le DAS ou l'indice de modulation sont faibles, plus l'exposition est réduite.

Pour en savoir plus
WWW.RADIOFREQUENCES.GOUV.FR
Le portail interministériel qui présente les effets sanitaires, les travaux de gouvernement, la législation en vigueur.
WWW.ONDES-INFO.FR
Le service d'information de la France (Radiofréquences géré par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris))
WWW.ECOLOGIQUE-SOLIDAIRE.GOUV.FR

mieux étant de téléphoner dans les zones de bonne réception. Enfin, à l'achat, pensez à choisir un mobile ayant un débit d'absorption faible. En tout état de cause, en raison de leurs spécificités morphologiques et anatomiques, les enfants sont à protéger en particulier.



+9,1%
LA GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE
perd du terrain : le coût par élève supporté par la collectivité a augmenté de 9,1 % entre 2013 et 2017 !

BUDGET

Un joli cadeau de Noël pour l'enseignement privé !

Par un décret du 7 décembre 2017, le gouvernement aurait-il gratifié l'enseignement privé d'un cadeau de Noël ? C'est ce qu'estime le Comité national d'action laïque, qui a réagi dès le lendemain de cette publication. En effet, sur les 20 millions d'euros prélevés par décret sur le budget de l'enseignement secondaire public, 4,5 millions seront orientés vers l'enseignement scolaire public du 1^{er} degré, 5,5 millions seront affectés à l'enseignement supérieur, mais 10 millions seront aussi attribués à l'enseignement privé. « Quelle urgence a présidé à cette dotation distribuée en cours d'année scolaire ? Et quels programmes de l'enseignement secondaire public seront réduits d'autant ? », interroge le CNAL.

EN SAVOIR PLUS :
Internet cnal.info

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !

© Henri Manuel - Musée Curie



EXPOSITION

MARIE CURIE

À ce jour, elle reste la seule femme à avoir reçu deux prix Nobel ! Pour rendre hommage au parcours extraordinaire de Marya Skodowska, devenue Marie Curie, une exposition inédite lui est consacrée jusqu'au 4 mars au Panthéon, où elle fut inhumée. Objets, images, documents d'époque révèlent au public son amour pour la recherche.

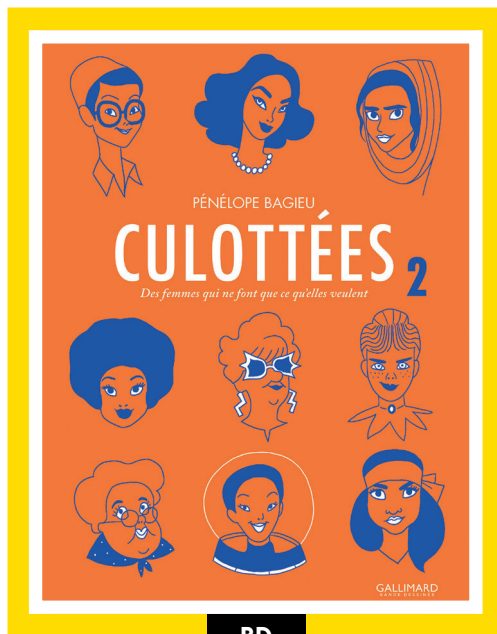
Internet paris-pantheon.fr

BORDEAUX

Accords vin-musique

Pour sa deuxième grande exposition artistique, La Cité du Vin de Bordeaux explorera du 23 mars au 24 juin la richesse des liens entre la musique et le vin à travers un parcours sensible, sonore et visuel, qui convoquera tour à tour les arts de la peinture, de la musique ou de la scène.

Internet laciteduvin.com



BD

CULOTTÉES

Sonita, rappeuse afghane ; Thérèse, bienfaitrice des mamies parisiennes ; Nellie, journaliste d'investigation ; Cheryl, athlète marathonnienne... Leur point commun ? Avoir osé défier la société, leur milieu, les conventions. La dessinatrice Pénélope Bagieu est allée chercher dans les recoins des femmes culottées pour les mettre en haut de l'affiche dans un diptyque savoureux.

Ces portraits remplis d'admiration se lisent comme on boit du petit lait.

Éd. Gallimard Bande dessinée, Tomes 1 et 2.



lesculottees.blog.lemonde.fr

RÉSEAU

Kibookin

C'est si bien le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil ! Pour prolonger l'aventure, un réseau social (gratuit) a été lancé. Premier du genre, Kibookin a vocation à relier tous ceux qui travaillent autour de la littérature jeunesse et les passionnés.

Internet slpplus.fr



ART

CÉSAR, LA RÉTROSPECTIVE

Avec ses *Compressions*, ses sculptures de fer forgé, ses *Empreintes* et ses *Expansions*, César a dynamité le socle de la sculpture classique. À l'occasion du 20^e anniversaire de la mort du sculpteur et de l'exposition qui lui est consacrée au Centre Pompidou, retour sur la vie et l'œuvre d'un artiste anticonformiste et haut en couleur.

Internet centrepompidou.fr

Rosa et Dara, leur fabuleux voyage

CINÉMA

Voici encore un bien joli programme proposé par Folimage Distribution. Tout commence, par une subtile mise en abîme. Avant de nous raconter leurs folles vacances, les jumelles de 7 ans, Rosa et Dara, regardent sur leur télé deux mignonnes animations, *Deux amis* et *Nouvelles Espèces*. Une bonne idée pour embarquer ensuite les

petits spectateurs dans leur histoire farfelue. Vaches à puce GPS, voiture volante, fusée cachée dans le silo à grains... la ferme de Mamie, Papi et du chien Laiko réserve de drôles de séquences. Et, en bonus, des petits cours de science sur le cycle de l'eau, les volcans ou la gravité.

Sortie Le 7 février, 49 minutes.





© Frédéric Berth

Salle Mômes !

Rien que pour eux ! Les Cinémas Gaumont et Pathé ont imaginé pour les 2-14 ans une salle de cinéma colorée et ludique avec la marque LEGO®. Programmation et animations sont adaptées à leur âge : ciné-goûters, séances petit-déjeuner le dimanche et ateliers pendant les vacances.

Internet

cinemasgaumontpathe.com



© Franck Tomps/van

NANTES

MACHINES ET POÉSIE

Après leur fermeture annuelle, les curieuses Machines de l'île de Nantes prendront de nouveau vie sur le site des anciens chantiers navals. À partir du 10 février, le Grand-Éléphant reviendra, plus silencieux que jamais, vingt fois moins polluant et équipé d'un nouveau moteur hybride. Des prototypes de l'Arbre aux Hérons – le nouveau projet prévu pour 2022 –, seront implantés dans la Galerie des Machines.



Toutes les informations pratiques sont en ligne : lesmachines-nantes.fr



© Franck Verdier

#MIGRANTS

L'afflux des réfugiés nourrit les peurs et met à l'épreuve la solidarité. Pourtant, on ne peut qu'être touché au cœur par les histoires tragiques des migrants.

FILM

UNE SAISON EN FRANCE

Abbas a fui la guerre en Centrafrique avec ses enfants pour bâtir une nouvelle vie en France. Alors qu'il a réussi à se faire une petite place ici, arrive la réponse de la Cour nationale du droit d'asile... Le réalisateur Mahamat-Saleh Haroun filme l'attente interminable, l'angoisse, le rouleau compresseur qu'est l'administration. Impitoyable.

À l'affiche depuis le 31 janvier.

© Franck Verdier

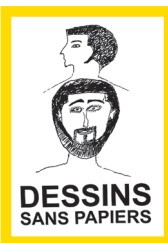


RECUEIL

DESSINS SANS PAPIERS

Depuis l'été 2016, le collectif Dessins sans papiers a organisé des ateliers de dessins sur les campements de migrants. Avec un crayon, délivré de la difficulté de s'exprimer dans une langue qu'il ne maîtrise pas, chacun a pu raconter ce qu'il a fui et pourquoi notre hospitalité est si importante. Un recueil a été imprimé.

Commande du livre : dessinsanspapiers@gmail.com

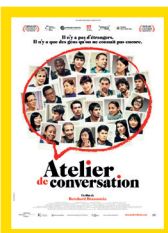


DOCUMENTAIRE

ATELIER DE CONVERSATION

Au Centre Pompidou à Paris, des personnes venant des quatre coins du monde se rencontrent, chaque semaine, dans « l'Atelier de conversation » pour parler français. Des réfugiés de guerre côtoient des expatriés cadres d'entreprises, des étudiants croisent des victimes de persécutions politiques. Ils partagent un objectif commun : apprendre la langue et trouver des alliés pour pouvoir (sur)vivre en France.

De Bernhard Braunstein. En salles le 7 février.





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Deux clans s'affrontent
2. Des bonnes pratiques y sont mises en valeur
3. Des infos concrètes sont données

Demain

Je ferai ce qui me plaît !

La sélection par le tirage au sort et les cafouillages de la plateforme Admission post bac avaient suscité une vague d'indignation, révélant l'engorgement indigne dont souffrent les universités. Avec son **Plan Étudiants**, le gouvernement a promis de réformer le système en profondeur. Mais au-delà de quelques mesures consensuelles, le projet divise.

Texte :
ÉMILIE GILMER

dossier

RÉFORME DE L'ACCÈS
À L'UNIVERSITÉ



Les points d'achoppement

Une grande dose de scepticisme malgré quelques satisfecits, voici le sentiment qui prédomine après l'adoption par l'Assemblée nationale, le 19 décembre, du projet de loi « relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants ». Tout

avait pourtant bien commencé, avec une vaste concertation menée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Avec, surtout, un diagnostic largement partagé. « L'enseignement supérieur a été laissé à l'abandon par les gouvernements successifs depuis une trentaine d'années, déplore Liliana Moyano, présidente de la FCPE. La montée en puissance démographique (40 000 nouveaux étudiants par an), pourtant prévisible, n'a pas été anticipée. Résultat, on se retrouve face à une situation catastrophique : des universités sous-financées qui ne peuvent faire face à l'afflux d'étudiants, des orientations par défaut et un taux d'échec durant les premières années très préoccupant. »

Témoins de cette situation chaotique, les professeurs d'université avouent leur impuissance. Le cas de Françoise Lambert, secrétaire fédérale du Sgen-CFDT : « Combien voit-on d'étudiants se noyer dès les premiers mois parce qu'ils n'ont pas pu suivre la voie qu'ils souhaitent et qu'ils ne savaient pas où aller. Ils n'ont ni la motivation, ni les compétences pour réussir et aucun soutien ou remédiation ne leur est proposé faute de moyens humains. C'est un véritable gâchis, qui remonte d'ailleurs à bien avant la crise démographique. »

Sélection : deux visions contraires

Pourtant, même si le diagnostic fait consensus, les réponses apportées par le législateur divisent. En cause notamment : les fameux « attendus »¹ : désormais, les universités auront la possibilité d'examiner les dossiers des futurs bacheliers et, plutôt que de les accepter directement, de leur imposer un dispositif d'accompagnement, voire de les refuser si les capacités d'accueil sont insuffisantes (dans les fameuses « filières en tension »²). Pour le Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN), cette disposition va dans le bon sens : « Le fait qu'un bachelier, quel que soit son niveau, puisse se diriger vers n'importe quelle filière sans condition au frais de la collectivité pose question, estime Philippe



« Au lieu d'instaurer un tri des étudiants qui aura pour conséquence de renforcer la ségrégation sociale, nous aurions souhaité les moyens nécessaires pour garantir une place pour chacun. »

LILIANA MOYANO, PRÉSIDENTE DE LA FCPE



SEULS

27%

des étudiants ont leur licence en 3 ans et 39 % en 4 ans. Les 61 % restants abandonnent les études dans lesquelles ils se sont engagés ou se réorientent vers d'autres formations.

Tournier, son secrétaire général. Par ailleurs, il est préférable que la sélection se fasse ainsi plutôt que par un tirage au sort. »

Mais pour d'autres, à l'instar de la FCPE, une ligne rouge a bel et bien été franchie : « Nous avons toujours défendu le principe du dernier mot à l'élève, indique Liliana Moyano. Or, malgré les déclarations d'intention, on s'aperçoit ici qu'il ne sera pas opérant. Notre objectif est que chaque jeune puisse décider de son avenir et construire son parcours. Au lieu d'instaurer un tri des étudiants qui aura pour conséquence de renforcer la ségrégation sociale – les jeunes issus des milieux les plus modestes seront les plus concernés – nous aurions souhaité les moyens nécessaires pour garantir une place pour chacun tout en renforçant l'accompagnement personnalisé très en amont. »

Déception autour de l'orientation

Mais là encore, malgré le consensus autour d'un nécessaire renforcement de l'orientation, les dispositions de la loi (notamment les deux semaines de l'orientation au lycée) laissent les observateurs sceptiques. « L'accompagnement des futurs étudiants dans la construction de leur projet doit se faire bien avant la classe de terminale, remarque Françoise Lambert. Il

« Notre crainte est que les universités créent des algorithmes locaux qui sélectionneront les dossiers uniquement en fonction des notes. »

— UGO THOMAS, PRÉSIDENT DU SGL

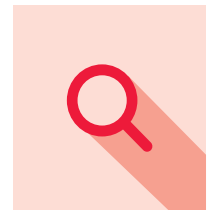
faut laisser aux lycéens le temps de se poser des questions, de mûrir leur projet. » Un indispensable travail d'information trop souvent défaillant... « On voit des lycéens se diriger vers certaines filières sans trop savoir de quoi il s'agit, confirme Ugo Thomas, président du Syndicat général des lycéens (SGL). Par exemple, parmi ceux qui s'inscrivent en STAPS, peu savent que l'on y aborde des notions de biomécanique ou d'anatomie... ». D'autant plus que l'orientation ne s'arrête pas aux portes du lycée, et suppose un véritable engagement de l'enseignement supérieur. « L'un des enjeux est notamment de redonner des moyens aux services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO) qui ont été les premières victimes des difficultés financières des universités, précise Françoise Lambert. L'idée est qu'ils se mettent en lien avec les enseignants-chercheurs pour repérer ensemble les étudiants en difficulté, absents, décrocheurs, de manière à leur proposer des solutions. »

« Parcoursup » : l'année « crash test »

Reste la nouvelle plateforme d'admission, baptisée « Parcoursup », qui entraîne elle aussi beaucoup d'interrogations. « Dans le fond, APB³ fonctionnait, rappelle

Ugo Thomas. La difficulté, c'est qu'il n'y avait pas suffisamment de places en face. Or, le problème demeure avec « Parcoursup ». » Une inquiétude supplémentaire est même apparue quant au traitement des dossiers, dans la mesure où les vingt-cinq choix hiérarchisés d'APB sont remplacés par dix choix non classés. « On sait aujourd'hui que 800 000 personnes vont se connecter à « Parcoursup », ce qui correspond à 8 millions de vœux à traiter, indique Ugo Thomas. Comment les universités vont-elles pouvoir prendre connaissance d'autant de dossiers, à moyens constants ? Notre crainte est qu'elles fassent le choix de la facilité en fabriquant des algorithmes locaux qui sélectionneront les dossiers uniquement en fonction des notes. » À suivre.

- (1) Par exemple : savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires en droit ou pouvoir argumenter un raisonnement en licence de lettres et langues etc. Plus d'infos sur www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
- (2) Notamment Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), psycho, droit, Première année commune des études de santé (PACES).
- (3) Admission post bac.



Très peu de bacheliers professionnels et technologiques accèdent aux filières qu'ils privilégient. Exemple : seuls 30 % des bacheliers technologiques accèdent à un IUT. Source : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'AVIS DE LA FCPE

QUID DU BAC ?

« On nous parle de prérequis, mais c'est le bac qui est censé ouvrir la porte de l'enseignement supérieur à tous les bacheliers, rappelle Liliانا Moyano. Aussi, nous regrettons que la réforme de l'accès au second degré n'ait pas été menée concomitamment avec une réflexion sur le bac et le rôle du lycée, car cela aurait permis la mise en place de communautés de travail entre les enseignants du secondaire et du supérieur – qui n'existent aujourd'hui que de manière expéri-

mentale – afin de développer la continuité des parcours pour les lycéens et les étudiants. » Autre grand « absent » de la réforme : l'environnement social du futur bachelier. « Trop d'étudiants sont contraints aujourd'hui de travailler pour payer leurs études, remarque la présidente de la FCPE. Ce qui constitue un des facteurs d'échec avérés à l'université. Or, nous estimons que les moyens déployés par la réforme sont très en deçà de cet enjeu crucial. »



EN SAVOIR PLUS :

Internet

- Plateforme pour répondre aux questions des élèves sur leur orientation : monorientationenligne.fr
- Plateforme pour ouvrir des pistes d'orientation post bac aux élèves : inspire-orientation.org
- Site pour connaître les démarches nécessaires dans la vie étudiante : mes-demarches-postbac.fr

Librairie

- *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, de Stéphane Beaud, maître de conférences en sociologie à l'université.





Orientation : l'affaire de tous

Au lycée polyvalent Robert Schuman, à Charenton-le-Pont, l'orientation n'est pas un petit sujet. Parents, enseignants, CPE, chef d'établissement : toute la communauté éducative se mobilise pour permettre aux élèves de définir et d'affiner leur projet post-bac.

Charenton-le-Pont, petite commune du Val-de-Marne, aux portes de Paris. Le lycée public Robert Schuman, « jeune » établissement ouvert en 2009, réunit 715 élèves, dans les filières générales, professionnelles et technologiques. Ici, on s'active déjà depuis plusieurs mois pour parler d'orientation. « Quand je suis arrivée à la direction de l'établissement, il y a trois ans, les parents d'élèves des deux fédérations (FCPE et PEEP) sont venus me voir, raconte Sylvie Perron, chef d'établissement. Ils estimaient que l'on tardait trop pour donner aux élèves une information sur les admissions post-bac. Ils avaient raison. » A partir de là, l'équipe pédagogique réfléchit à la

manière d'étoffer ses actions. « Dorénavant, les parents des terminales sont invités dès le mois de septembre pour un premier temps d'information, note la proviseure. Puis, on leur propose de les revoir en décembre afin que l'orientation devienne le sujet de conversation principal des congés de fin d'année ! »

« Se renseigner, c'est se rassurer »

Entre temps, les équipes s'affairent pour accompagner les jeunes. « Bien sûr, on a commencé à parler d'orientation dès la seconde, remarque Sylvie Perron. Mais en terminale, tout s'accélère. » Outre les ateliers organisés au sein du lycée ou les échanges individuels avec le CPE (conseiller principal d'éducation) et/ou le professeur principal, les élèves participent à

Au lycée polyvalent Robert Schuman à Charenton-le-Pont, des anciens élèves reviennent dans l'établissement pour évoquer leur parcours, raconter les difficultés rencontrées, les doutes, les bifurcations parfois. Un temps d'échange précieux pour les élèves de terminale.



« Mon projet est de devenir journaliste, mais pour l'instant, je suis un peu perdue quant à la meilleure voie à suivre après le bac. Du coup, je participe à des portes ouvertes dans des écoles et à des salons pour me renseigner. Je discute aussi beaucoup avec des amis qui ont quitté le lycée l'année dernière. Mais pour l'heure, rien n'est arrêté... Bientôt, j'irai voir la conseillère d'orientation pour faire le point. »

—
CLAIRE, 19 ANS,
ÉLÈVE DE TERMINALE LITTÉRAIRE

« Compte tenu de ce qui nous a été expliqué au lycée, je sens que l'univers des prépas me correspond plus que l'université. Aussi, mon idée commence à se préciser. Même si je ne sais pas encore quel métier je veux exercer, je sais que je souhaite intégrer une prépa dans le domaine de la physique, pour accéder à une école d'ingénieur ou de commerce. Aujourd'hui, je travaille dans cet objectif. »

—
SAMY, 17 ANS,
ÉLÈVE DE TERMINALE SCIENTIFIQUE

des visites d'écoles, des salons ou des forums métiers. « Nous avons notamment accès aux conférences « Envie de savoirs », organisées par l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), qui visent à faire découvrir l'offre de formations, le déroulement d'une année universitaire, indique Sylvie Perron. De façon générale, plus les jeunes sont renseignés, plus ils sont rassurés sur ce qui les attend. »

Mais ce n'est pas tout, puisque d'anciens élèves reviennent aussi au lycée pour évoquer leur parcours. « Ils racontent les difficultés rencontrées, les doutes, les bifurcations parfois, note la proviseure. Pour les terminales, c'est très instructif ! » Tout comme les parents d'anciens élèves, qui viennent échanger avec les parents des futurs bacheliers...

Autre innovation cette année : une volontaire en « service civique » dédiée au Parcours avenir¹ pour aider les élèves dans leurs recherches numériques. Car, il faut le dire, certains reviennent de loin... « On a des élèves un peu perdus dans l'offre pléthorique d'écoles, de formations, remarque la proviseure. Notre mission est de les aider à trier et de les mettre en garde : inutile, par exemple, de dépenser 40 000 € dans une école privée alors qu'il existe un cursus équivalent dans le public ! »

Dépasser les représentations

Quant aux parents, leur angoisse est telle que le lycée a fort à faire. « Le conseil que nous leur donnons est d'écouter leur enfant, de sonder ses appétences, de chercher à comprendre quel est son moteur, son ambition. L'erreur, souvent, est de s'en

tenir à des représentations, remarque Sylvie Perron. Par exemple, à la fin de la seconde, beaucoup de familles privilégient la filière S sans se poser plus de questions, parce qu'elle est censée ouvrir toutes les portes. Mais pour certains élèves, c'est une prise de risque, car s'ils sont peu à l'aise avec les mathématiques, ils se retrouvent alors avec un mauvais dossier à l'issue de la terminale, ce qui les éloigne d'un certain nombre de cursus... Tout cela mérite d'être réfléchi. »

(1) Ce parcours a été conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^e à la classe de terminale de construire son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Quels changements ?

Un certain nombre de dispositions sont d'ores et déjà entrées en vigueur, entraînant des changements très concrets pour les lycéens. **Tour d'horizon des principales mesures.**



1. Deux semaines de l'orientation au lycée

De quoi s'agit-il ?

Après une première semaine de l'orientation organisée fin novembre/début décembre dans le but de stimuler la réflexion des lycéens, chaque établissement sera amené à organiser une deuxième semaine de l'orientation entre janvier et mars afin de consolider le projet de chaque lycéen.

Quelle avancée ?

Si personne ne vient contester l'intérêt de consacrer du temps à l'orientation, cette mesure a néanmoins été accueillie sans grand enthousiasme. « Cette disposition est à l'image de l'ensemble de la réforme, dans le sens où elle acte une évolution des pratiques, plutôt qu'elle n'en crée de nouvelles », remarque Philippe Tournier.

2. Deux professeurs principaux en classe de terminale

De quoi s'agit-il ?

Ils sont nommés pour assurer l'accompagnement de chaque élève et coordonner la préparation des fiches « Avenir » destinées à agrémenter les vœux des lycéens. En effet, l'avis émis par le conseil de classe et le chef d'établissement à l'issue du deuxième trimestre est transmis via une fiche « Avenir » aux établissements d'enseignement supérieur auxquels le lycéen souhaite accéder.

Quelle avancée ?

« Dans la mesure où nous avons déjà des difficultés à trouver des professeurs principaux, en nommer un deuxième n'est pas aisé, indique Philippe Tournier. Par ailleurs, bien que cette mesure soit intéressante, on s'étonne que la réforme fasse l'impasse sur les services de l'orientation. Il s'agit pourtant d'une expertise dont on ne peut se passer, et qu'on ne peut exiger de la part d'un professeur de philosophie ou de mathématiques ! »

3. Un rôle renforcé pour le conseil de classe

À l'issue du premier trimestre, le conseil de classe formule des recommandations en fonction des intentions exprimées par les lycéens. Au deuxième trimestre, il examine les vœux d'orientation et contribue aux avis portés par le chef d'établissement.

Quelle avancée ?

« Nous sommes favorables à l'idée de renforcer le rôle du conseil de classe, réagit Liliana Moyano, présidente de la FCPE, à condition qu'il se transforme en une instance d'accompagnement pédagogique et qu'il ne soit pas (ou plus) une chambre d'enregistrement où tout a été décidé à l'avance et où les principaux concernés – les lycéens et les parents – ne sont pas entendus. Rappelons, par ailleurs, que le principe du « dernier mot à l'élève » est inscrit dans la loi (même si l'on sait déjà qu'il sera bafoué dans le cas des filières en tension...). N'hésitons pas à le faire valoir ! »



« Parcoursup » : mode d'emploi

1. Un calendrier revisité

Après son ouverture planifiée le 15 janvier, « Parcoursup » publiera le 22 janvier les « attendus » de chaque formation. Les élèves auront alors jusqu'au 13 mars pour saisir leurs vœux et constituer leur dossier (lettre de motivation, etc.). Fin mai, les premières propositions d'admission arriveront : dès la réception d'au moins deux réponses positives, l'élève devra en choisir une, en attendant éventuellement une meilleure proposition parmi ses vœux restés en liste d'attente. Jusqu'au 26 juin, le lycéen aura sept jours maximum pour accepter ou refuser chaque proposition faite, puis trois jours ensuite. Le moyen de libérer ses places, au fur et à mesure, pour les autres candidats.

2. Dix vœux maximum, non classés

Les candidats devront se limiter à dix vœux maximum, avec néan-

moins la possibilité d'effectuer des vœux multiples, c'est-à-dire de postuler en même temps dans plusieurs cursus similaires (par exemple, plusieurs prépas ou licences de même nature).

3. Une procédure complémentaire renouvelée

Auparavant, de nombreux jeunes se retrouvaient sans affectation, sans aucune responsabilité de l'État dans cette situation. Désormais, les recteurs feront des propositions d'admission quand le logiciel d'affectation n'aura rien proposé. Une implication du rectorat saluée par les syndicats, à l'instar du Sgen-CFDT. « C'est une chance donnée aux étudiants qui s'orientaient vers la fac par défaut de construire leur projet réel, via des solutions d'inscription y compris dans les filières sélectives », remarque Françoise Lambert.

MON ENFANT VEUT S'ARRÊTER UNE ANNÉE POUR RÉALISER UN PROJET PERSONNEL, C'EST POSSIBLE ?

Depuis 2015, le dispositif « Césure » autorise à interrompre ses études durant une année maximum. Il s'agit d'une période facultative durant laquelle l'étudiant acquiert une expérience personnelle, en France ou à l'étranger. Elle peut prendre différentes formes : engagement bénévole, emploi en CDD, service civique... Une condition : être inscrit dans une formation d'enseignement supérieur.

QUELLES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'AIDER À SE RENSEIGNER SUR LES FORMATIONS ?

Dans le cadre du Plan Étudiants, l'Onisep vient de lancer un nouveau site dédié aux lycéens (terminales2017-2018.fr). Une approche vivante avec des conseils pratiques et des retours d'expériences d'enseignants et d'étudiants, ainsi que des quiz pour tester ses connaissances. Proposez-lui aussi de cliquer sur monorientationenligne.fr afin d'échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers et des étudiants ambassadeurs.

JE LE SENS PERDU DANS SON ORIENTATION, QUE FAIRE ?

Outre l'accompagnement personnalisé, « les lycéens peuvent choisir de renforcer le tutorat qui permet d'organiser l'accompagnement par un professeur d'un nombre limité d'élèves tout au long de leur scolarité au lycée. Le tuteur aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours et l'accompagne dans ses choix d'orientation. »



L'orientation doit être choisie. C'est uniquement dans ce cadre qu'elle peut être un levier de motivation.



Récolter des fonds pour la bonne cause

Fundraiser ou collecteur de fonds, un nouveau profil recherché par les organismes humanitaires, associations, ONG, hôpitaux...

Texte : MARIANNE PEYRI

Son parcours est à dire vrai assez atypique, mais à l'image de cette nouvelle profession à la croisée de multiples compétences. « Après deux redoublements », comme il tient à le préciser, et un bac techno à la clé, le tout suivi d'un master en géographie, Stéphane Rolot a finalement fait ses premiers pas professionnels comme serveur, puis vendeur, avant de devenir consultant en lycée professionnel. « J'ai ensuite été formateur dans l'association des écoles de la 2^e chance. Cet organisme souhaitait créer un poste de fundraiser ou collecteur de fonds. J'ai donc suivi la seule formation existante en France délivrée par l'AFF, Association française des fundraisers », raconte Stéphane, aujourd'hui âgé de 48 ans. « Ceux qui passent ce certificat ou font ce métier ont généralement un parcours en amont dans des associations ou des entreprises, ont occupé des postes en marketing, management ou communication... Il est en effet important pour se lancer, de bien connaître les rouages de l'entreprise, du monde associatif, des collectivités territoriales... ».

Salarié aujourd'hui au sein de la Fondation Valentin Haüy, qui œuvre pour les aveugles et malvoyants, il partage son quotidien entre formation auprès des responsables des centres régionaux et collecte de fonds. « Cela nécessite beaucoup de recherches pour identifier des structures et surtout trouver LA bonne personne à contacter au sein de ces sociétés... Un vrai travail d'activation de réseaux !

Peaufiner son argumentaire

« Ensuite, lorsque l'on prend contact, il faut avoir bien défini son projet, les valeurs défendues et les besoins de l'association, son budget global... Bref, peaufiner un dossier et un argumentaire en béton pour arriver à convaincre les donateurs », décrit Stéphane. Dépassant les fonctions de recherche de mécénat dans les entreprises, le fundraiser peut aussi lever des fonds auprès de particuliers, organiser des événements, lancer des opérations de solidarité « urgentes » en activant des outils communicationnels mais doit aussi gérer des bases de données de donateurs, assurer le suivi de partena-



3 QUESTIONS À SE POSER

1. Suis-je altruiste ?

Pour devenir fundraiser, mieux vaut aimer l'autre, l'humain, avoir l'envie d'aider. Il est important d'adhérer à la cause que l'on défend pour convaincre les donateurs, même si garder un certain recul est conseillé pour rester « pro ».

2. Suis-je d'un tempérament patient ?

Récolter des fonds, notamment conséquents, peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années, tout comme fidéliser des donateurs. Mieux vaut être d'un tempérament patient et endurant, notamment quand l'employeur, lui, escompte des résultats rapides.

3. Ai-je un don pour convaincre ?

Avoir du bagout, savoir être percutant sans être brutal, savoir synthétiser pour aller à l'essentiel... Des conditions sine qua non, pour convaincre du bien-fondé de « donner ».

riats... Autant dire que son périmètre de missions est vaste.

Encore peu connu en France, inspiré de méthodes nord-américaines de récoltes de fonds par marketing direct, ce métier est aujourd'hui devenu une profession à part entière. « Un profil très recherché », précise Stéphane Rolot, passionné par ce métier qui, selon lui, « permet une vraie diversité d'approches, nécessite une grande ouverture d'esprit et apporte la satisfaction d'être au service de l'humain ».



Lien utile

Site web

- fundraisers.fr : site de l'Association française des fundraisers, à l'initiative du Certificat français du fundraising, délivré avec l'ESSEC.

En pratique

Orthodontie

Le rôle clé des traitements précoces



Base osseuse plus facile à rectifier, appareils plus légers et semi-amovibles, meilleure acceptation des soins... Autant ne pas trop tarder à faire traiter son enfant.

Texte : MARIANNE PEYRI

Un traitement orthodontique peut être mené à n'importe quel âge, dès 5 ans comme à l'âge adulte. Des traitements spécifiques existent pour chaque âge et pour chaque type de déformation. Cependant, dans certains cas, il est préférable d'entreprendre des soins de façon précoce et préventive. S'il s'agit, par exemple, d'une déformation de la base osseuse, celle-ci plus malléable lorsqu'on est enfant, sera plus facile à corriger. À l'adolescence, on agit essentiellement sur les dents. L'impact est plus limité sur les bases osseuses, car le potentiel de croissance est réduit. De même, un traitement avant 8 ans est indiqué pour rectifier de mauvaises habitudes telles que la succion infantile (l'enfant déglutit en s'appuyant sur les dents de devant), ou lorsque l'enfant suce encore son pouce. Des soins courts, d'environ douze mois, avec des appareils dits légers – gouttières ou semi-mobiles –, sont prescrits. Entre 7 et

11 ans, à la période où cohabitent encore dents de lait et dents définitives, des appareils dits d'interception, fixes ou amovibles, sont mis en place afin de laisser la place aux dents définitives dans de bonnes conditions.

Mieux mastiquer et respirer

Autre argument avancé pour une intervention précoce : les plus jeunes se montrent généralement plus coopérants. À l'adolescence, la pose de « bagues » est plus difficilement acceptée pour des questions esthétiques, même si celle-ci s'avère nécessaire pour un bon alignement des dents qui n'aura pas été obtenu avec un traitement précoce. Enfin, il est important de savoir que l'orthodontie ne vise pas seulement à donner un sourire éclatant. Elle permet aussi de corriger chez l'enfant des anomalies de mastication, respiration, déglutition, phonation... Ces premiers traitements contribuent ainsi à limiter certaines pathologies

comme les otites à répétition, les rhinopharyngites ou encore les troubles du sommeil dus à l'insuffisance de ventilation nasale.

Si l'on peut repérer soi-même des signes avant-coureurs (décalage chez l'enfant entre les mâchoires du haut et du bas, manque de place pour les dents définitives, béance entre les incisives du haut et du bas...), le dentiste traitant et l'orthodontiste sont les plus à même de décider du traitement le plus adéquat selon l'âge.

— Avec la Fédération française d'orthodontie.

LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Les traitements d'orthodontie sont pris en charge par l'Assurance maladie s'ils débutent avant 16 ans. Il faut obtenir l'accord préalable, valable 6 mois et à compléter avec le praticien. Les tarifs étant libres, l'orthodontiste doit vous fournir un devis. Pour des traitements pouvant aller de 500 à 1500 euros, l'Assurance maladie prend en charge, par semestre, 193,50 € ; le reste à charge pouvant être remboursé partiellement ou totalement par votre mutuelle. Chaque patient a droit à 6 semestres de traitement actif, puis à 2 années de stabilisation du traitement. Deux séances de « surveillance », remboursées à hauteur de 70 %, sont prévues par semestre.

Lien utile

Site web
• orthodontie-et-vous.fr



Solitude

L'isolement social touche aussi les jeunes

Ils sont hyperconnectés, ont l'âge de sortir et d'avoir des amis. Pourtant, en 2017, deux millions de jeunes âgés de 15 à 30 ans souffrent plus ou moins de solitude.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Elle est masquée et insidieuse, voire contre-nature. Dans l'inconscient collectif, elle est plutôt l'apanage des vieux. Pourtant, la solitude des jeunes est manifeste et quantifiée dans une étude réalisée par le Crédoc, en septembre 2017, pour la Fondation de France. L'association souhaite ainsi mettre un coup de projecteur sur une « réalité préoccupante », comme l'écrit le psychiatre David Gourion sur son blog. Qui sont-ils ?

Sur les deux millions de jeunes concernés par l'isolement, 700 000 n'ont aucun lien que ce soit avec la famille, les amis, les collègues, les voisins ou le monde associatif. Les autres sont en interaction avec un seul réseau mais demeurent vulnérables, car ils ne sont pas à l'abri d'une rupture.

Manque de confiance en soi, complexes physiques, rupture familiale... les facteurs psychologiques, qui entraînent le repli sur soi, sont nombreux et aggravés par des situations de précarité. Sans oublier l'impact de

la solitude sur la santé mentale.

Le Crédoc distingue quatre types de jeunes solitaires. Les « inhibés » dont l'enfance est marquée par des difficultés familiales à l'image de Cynthia, 21 ans : « Je n'ai pas trop de famille, je suis un peu seule [...]. J'ai du mal à faire confiance aux gens, à part les gens qui m'accompagnent. » Les « résignés » qui préfèrent rester à l'écart pour se protéger des autres qui les ont déçus. Les « assumés », dont la vie est tournée vers leur travail, aux dépens de leur vie sociale. Les « blessés ou frustrés » qui ont perdu leurs repères.

L'étude pointe également le rôle ambivalent des réseaux sociaux, amplificateurs de tendances. Ils peuvent être un vecteur de rencontre pour des personnes seules (mais un couple peut vivre isolé), mais aussi un miroir sournois qui montre des échantillons de vie idéalisée et génère de la souffrance pour ceux qui se sentent en décalage...



AVIS D'EXPERT



LAURENCE DE NERVAUX,
responsable de l'Observatoire
de la philanthropie à
la Fondation de France

« Quand on est jeune, on est censé avoir une vie sociale épanouie. Aussi, les 15-30 ans qui se retrouvent seuls vivent une double peine. Ils souffrent d'isolement mais aussi d'un décalage social qui génère chez eux un sentiment de honte. « T'as pas d'amis, tu sers à rien » est une expression qui revient souvent avec l'équation sous-jacente : seul = inutile. Le poids des échecs est une autre raison fréquente qui pousse ces jeunes à éviter le regard d'autrui. Tout le travail de l'entourage va consister à maintenir le dialogue, à mettre des mots sur leurs échecs pour qu'ils les dépassent, à valoriser leurs compétences, qui ne se limitent pas aux études. Pour les jeunes éloignés de leurs proches, des associations proposent des cohabitations intergénérationnelles ou solidaires. Contre un loyer modéré, les jeunes sont mis en relation avec une personne âgée ou s'engagent à effectuer des services dans leur quartier. L'essentiel pour ces jeunes isolés, ce n'est pas tant de pouvoir compter sur quelqu'un, mais c'est de savoir que quelqu'un peut compter sur eux. »

En pratique



En savoir plus

A lire

- <http://toulouseafev.wixsite.com/afev/kolocations-a-projets-solidaires>
- letempspourtoit.fr
- <https://blogs.mediapart.fr/david-gourion/blog/260917/la-solitude-chez-les-jeunes-une-realite-masquee-O>



Leur apprendre le respect mutuel filles-garçons

Comment sensibiliser ses enfants aux stéréotypes véhiculés sur les hommes et les femmes ? Et évoquer avec eux au quotidien les notions de respect et de sexisme.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **D'**un côté, il y a les discours et les lois qui prônent l'égalité hommes-femmes. De l'autre, il y a la réalité, mise récemment en lumière via les #balancetonporc et #metoo. « Le terrain sur lequel s'inscrivent ces mesures et ces discours est totalement archaïque, analyse Brigitte Gresy, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Avec une culture très forte sur la différence des sexes et le sexisme. » Résultat, le sexisme ordinaire perdure et se transmet de génération en génération. « On est tous tombés dans la marmite des stéréotypes, continue Brigitte Gresy. Les garçons sont plus légitimes à investir l'espace, à prendre des risques et les filles à éprouver des émotions, à s'occuper des autres et à rester dans la sphère privée. » En eux-mêmes, les stéréotypes ne créent pas les inégalités, « mais ils les légitiment par un traitement différencié des hommes et des femmes qui

stigmatise, la plupart du temps, ce qui est du côté du pôle féminin. »

Des actes plutôt que de grands discours

Questionner les stéréotypes de genre, les déconstruire et éduquer les enfants au respect mutuel entre filles et garçons deviennent des enjeux qui se jouent d'abord au sein de la famille. Comment s'y prendre pour que le message passe efficacement ? Claire, mère de trois garçons, âgés de 14, 18 et 20 ans, ne croit pas aux grands discours, mais aux actes et à l'exemplarité. « Mon aîné a joué avec un baigneur quand son petit frère est né. Petit, mon benjamin a voulu une maison de poupée et il en a eu une. Ils ont eu aussi des pistolets et des carabines. Je n'ai jamais freiné leurs désirs. Aujourd'hui, ils me voient me débrouiller devant les situations de la vie et coacher des équipes de baskets. Cela vaut mieux qu'un long argumentaire. » Mais quand l'un d'entre eux se met à



CHIFFRE

Le terrain de foot occupe 80 % de la surface de la cour de récréation et fait jouer 30 enfants sur 200.

En pratique



ILS ONT DIT

raconter une blague sexiste, le sang de leur mère ne fait qu'un tour. « Je leur dis clairement et spontanément que ça ne me fait pas rire. Forcément, ils me chambrent mais, au moins, ils savent qu'ils ont franchi une limite. »

Inverser les rôles et répartir les tâches ménagères au sein du couple s'avèrent aussi imparables. « Quand ils étaient petits, je ne travaillais pas le mercredi, raconte Jérôme, père d'une fille de 23 ans et de deux garçons, de 15 et 20 ans. À la maison, c'est moi qui fais le repassage. Les enfants ont bien remarqué que ce n'était pas pareil chez les autres mais ça ne les dérangeait pas et, de notre côté, ce choix était assumé. Récemment, mon fils aîné a acheté une table à repasser. » Mais avec son dernier, grand amateur de rap, une discussion s'est récemment imposée sur le thème du respect entre filles et garçons. « Je n'ai pas pu m'empêcher de réagir après avoir écouté les paroles d'une chanson sexiste. Il a botté en touche en m'assurant que c'était du 3^e degré mais, au moins, il a entendu mon point de vue. »

Prévenir, alerter, discuter, rebondir, expliquer... c'est l'option prise par Mélanie, mère de deux filles en CM2. « Très vite, je leur ai fait prendre conscience que leur corps leur appartenait. Je ne leur imposais pas de faire des bisous si elles n'en avaient pas envie. Bientôt, elles vont prendre les transports en commun et je sais qu'elles seront confrontées à des gestes déplacés. Je les ai prévenues pour qu'elles sachent que ce n'est pas normal et qu'elles ont le droit de réagir. » L'égalité hommes-femmes est une cause pour laquelle la féministe se bat depuis longtemps et un sujet naturellement abordé avec ses filles dès qu'une opportunité se présente. « Je ne me privais pas de leur faire des remarques sur la morphologie des poupées Barbie lorsqu'elles y jouaient. » Le mot sexiste fait désormais partie du vocabulaire des deux filles qui n'hésitent pas à réagir ou agir. « L'une d'elles s'est fait élire déléguée pour participer au conseil de l'école afin que la cour ne soit pas réquisitionnée par les dix joueurs de foot. Le directeur les a entendues. L'espace a été réorganisé et le ballon n'est plus autorisé à toutes les récréations. »

Des clichés qui ont la dent dure

Selon Edith Maruéjols, géographe du genre, avoir moins de place pour jouer à ce que l'on veut parce qu'on est une fille ou un garçon pas assez conforme, c'est l'installation d'inégalités durables. L'éducation au respect entre filles et garçons ne peut donc se limiter à la sphère familiale. L'institution scolaire a aussi un rôle à jouer.

Régulièrement, des ouvrages sont conseillés aux enseignants pour sensibiliser les enfants à cette

« Je sais qu'elles seront confrontées à des gestes déplacés dans les transports en commun. Je les ai prévenues pour qu'elles sachent que ce n'est pas normal et qu'elles ont le droit de réagir. »

—
MÉLANIE
MÈRE DE DEUX FILLES.

problématique, dont le livre *A quoi tu joues ?*⁽¹⁾. « Peu de temps avant d'illustrer l'album, je pensais naïvement que l'égalité hommes-femmes était acquise car chez moi, c'était une réalité », se souvient Anne Sol, photographe et iconographe et mère de trois filles. Elle a eu la bonne surprise de constater que le livre continuait à être utilisé en classe. « Contrairement à moi, mes filles seront plus vigilantes. »

Sur la couverture, une petite fille joue avec un avion et un petit garçon porte un poupon. L'album liste les stéréotypes de genre qui enferment dès le plus jeune âge et montre le contraire, photos à l'appui, sans faire la morale, ni donner des leçons. Il interroge les enfants, interpelle les adultes et bouscule les idées reçues qui poussent en même temps que les enfants grandissent. « Lors d'une intervention dans un collège pour un de mes romans, les élèves m'ont demandé quel était mon dernier livre, se souvient Marie-Sabine Roger, ancienne enseignante et auteure de *A quoi tu joues ?* Je leur ai donc montré. Tout de suite, un garçon m'a dit : "Ils se sont trompés sur la couverture." Un autre a osé dire qu'il faisait la vaisselle chez lui. Les moqueries ont fusé. » Le débat s'est alors imposé...

(1) L'album sera réédité chez Sarbacane le 7 mars 2018.



264 000
personnes,
essentiellement
des femmes, ont
été victimes
d'atteintes
sexuelles dans les
transports en
2014 et 2015.
(Source :
Observatoire
national de la
délinquance et
des réponses
pénales)

En pratique



Liens utiles

Internet

- reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html

Livres

- *La déclaration des droits des garçons, La déclaration des droits des filles* d'Élisabeth Brami aux éditions Talents Hauts.

Décryptage

En cas d'attentat-intrusion

Face à des risques majeurs, des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) sont élaborés dans les écoles pour acquérir **des comportements adaptés**.

Illustration : DAVID LORY



L'AVIS DE LA FCPE

Sujet délicat s'il en est, les nouveaux exercices imposés à la communauté éducative face à la menace terroriste ont suscité beaucoup d'interrogations chez les parents d'élèves. N'est-ce pas **trop angoissant** pour les enfants d'apprendre à s'échapper, à se cacher ? Ne doit-on pas au contraire les protéger, les rassurer ? Les enseignants ont-ils **les bons mots** pour leur expliquer les raisons de tel entraînement ? Ne risque-t-on pas de transformer les écoles en « bunker » ? À la suite des attentats de 2015 et de 2016, les premières

consignes avaient été données sans que les parents d'élèves n'aient été toujours consultés. Avec à la clé, **quelques couacs** malencontreux. Depuis, la FCPE a été davantage associée à l'élaboration des PPMS, ce qui a permis d'affiner les scénarios. Les parents, usagers au quotidien, ont pu donner des idées pour renforcer la sécurité des établissements selon les spécificités des quartiers. Ils ont également veillé à ce que les parents soient **toujours accueillis** dans les écoles, afin que sécurité et vigilance n'évincent pas la coéducation.

Regards croisés

L'écriture inclusive, un pas en avant pour l'égalité hommes-femmes ?

La parution en 2017 du **premier manuel scolaire en écriture inclusive** aux éditions Hatier a ravivé le débat sur la féminisation de la langue française.

Propos recueillis par BRUNO QUATTRONE



ELIANE VIENNOT
Spécialiste de l'histoire de la langue

Professeuse émérite de littérature française de la Renaissance à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne,
Eliane Viennot est aussi une militante féministe engagée depuis les années 1970.

“ Le débat a été en grande partie manipulé par des gens qui ne veulent pas que les stéréotypes de sexe soient remis en cause.”

ELIANE VIENNOT

La langue a-t-elle un impact sur les constructions mentales, les représentations sociales et, partant de là, l'écriture inclusive peut-elle être un pas en avant pour l'égalité hommes-femmes ?

Eliane Viennot : Avoir une écriture moins sexiste, écrire « celles et ceux », « droits humains » au lieu de « droits de l'homme », mettre fin à la règle du masculin l'emportant sur le féminin, peut aider à mieux faire représenter les femmes. La manière de parler et d'écrire ne résoudra pas seule le problème mais cela accompagne un mouvement de société qui fait que les femmes sont moins invisibles. La réflexion sur le langage est un aboutissement de ces changements et, en même temps, les favorise. C'est un peu comme l'œuf et la poule.

Catherine Kintzler : Souvent, en parlant de cette écriture dite inclusive, on raisonne comme si la langue était un outil façonnable de l'extérieur. Il ne faut pas confondre usage et forçage. La langue ne reflète pas directement une mentalité ou une idéologie. Si la langue était un reflet, les langues où la forme dite féminine est assez aisée à former, comme l'italien, l'espagnol, devraient être celles de sociétés au machisme très faible ! Autre exemple : au Moyen Âge, il y avait davantage de noms féminins de professions. Mais les femmes étaient-elles mieux traitées ?

Certains voient dans l'écriture inclusive un danger pour la langue, qui deviendrait illisible, imprononçable...

C.K. : C'est le problème du point milieu. L'introduire à l'école serait imposer un obstacle supplémentaire alors que les écoliers ont déjà des difficultés en lecture. L'écriture alphabétique repose sur des principes phonographiques et séquentiels. Quand on voit ce qui est écrit, on sait comment le prononcer. Là, c'est un autre principe, une sorte d'encryptage : on dissocie des groupes de lettres en eux-mêmes pas toujours prononçables. On opacifie la notation. Même pour un bon lecteur, c'est un obstacle. Alors, pour des enfants qui débutent ! A cela s'ajoute une hétérogénéité des principes de lecture, parfois séquentielle, parfois non. Et une culpabilisation : ai-je bien parlé des femmes ? Ce n'est pas anodin.

E.V. : Dans la polémique récente, beaucoup de gens ont tenu des propos hystériques sur le point milieu alors que c'est anecdotique. Il s'agit d'une abréviation, pas faite pour être prononcée. Le débat a été en grande partie manipulé par des gens qui ne veulent pas que les stéréotypes de sexe soient remis en cause. On peut avoir un langage égalitaire sans point milieu ! L'écriture inclusive au sens large est plutôt un enrichissement de la langue qu'un appauvrissement. « Agente », « autrice », « écrivaine », « officière »... sont de très vieux mots. S'ils n'étaient pas dans les dictionnaires, c'est qu'à un moment donné, ils ont été condamnés par des lexicographes dont l'idéologie était que ces professions étaient réservées aux hommes.

De quand date la disparition de ces mots féminins ?

E.V. : A partir du milieu du XVII^e siècle, et jusqu'au XX^e siècle. Empêcher ces mots d'exister était une manière de dire aux femmes qu'elles n'étaient pas les bienvenues dans ces métiers. Tout ceci est politique. La règle du masculin qui l'emporte sur le féminin a aussi été inventée au XVII^e siècle et systématisée par l'État à la fin du XIX^e siècle avec l'instruction obligatoire. Avant, la règle de proximité, de majorité, ou selon le sens, l'emportait. On avait le choix.

C.K. : Il ne faut pas confondre la langue et l'expression idéologique de la règle du masculin l'emportant sur le féminin. Dans l'esprit des grammairiens du XVII^e et du XVIII^e, cette idéologie était à l'œuvre, mais décrivent-ils vraiment la langue en disant cela ? Ce qui l'emporte ici, ce n'est pas le masculin en tant que tel, c'est l'absence de marque. Le masculin a valeur de genre non marqué. Exemples : « Êtes-vous malade ? Je le suis » ; « Êtes-vous cette malade que j'ai soignée ? Je la suis » ! C'est l'expression de cette trop fameuse règle qu'il faut changer. On ne lutte pas contre une idéologie par une autre idéologie...

L'écriture inclusive induit-elle une distinction forcée entre les deux sexes ?

E.V. : Ce qui est forcé, aujourd'hui, c'est la domination écrasante du masculin. Un changement s'opère avec le recours aux deux mots. On peut aussi utiliser un terme englobant : « électorat », « humains »... C'est bien, de temps en temps, de ne pas sexualiser mais cela ne fonctionne pas pour tout.

C.K. : On parle d'écriture inclusive mais elle est plutôt exclusive. En distinguant les sexes, on conduit à séparer, ce qui n'est pas toujours souhaitable. Quand on emploie « celles et ceux », on force le « ceux » vers le masculin. Les doublons sont fondés sur l'idée fausse que le genre non marqué serait toujours un masculin strict. Si on les systématisait, il y a un effet d'appauvrissement. Prenez le vers de Prévert « Nous vivions tous les deux ensemble » : si on écrit « toutes et tous », ça ne fonctionne pas, « tous » devient strictement masculin,



CATHERINE KINTZLER
Philosophe

Professeur honoraire à l'université de Lille-III, elle est vice-présidente de la Société française de philosophie, dont elle anime le site Internet.

“
La langue
ne reflète pas
directement
une mentalité
ou une
idéologie.”

CATHERINE KINTZLER

on exclut l'hypothèse d'un couple hétérosexué ! Il faut féminiser quand on en a besoin, pas systématiquement. Dire « le poste de recteur », genre non marqué, mais « madame la rectrice ». L'usage tranche, on ne peut pas changer la langue par décret. Sinon, on introduit une culpabilité, une autocensure. On ne peut pas décréter un état futur de la langue ou alors on va vers une novlangue, une mutilation de la pensée.

La langue inclusive a-t-elle sa place à l'école ?

E.V. : Il faut conscientiser les enseignants. Ne pas travailler seulement sur des auteurs, par exemple, mais aussi sur des autrices. Dans les programmes en histoire, en littérature, en histoire de l'art, il faut introduire les femmes qui devraient être là et sont absentes. Ensuite, il faut encourager les élèves à utiliser les mots féminins dans leurs devoirs. Si on leur donne à lire des femmes, leur imaginaire changera. Il n'y a rien à inventer, ces mots existent. Cela progresse dans les mentalités. « Préfète », « chancelière » sont désormais employés sans problème. Se pose maintenant la question de la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin. Le problème est soulevé depuis trente ans mais vient un moment où la question arrive dans le débat public. On ne peut pas d'un côté dire aux enfants que les femmes sont égales aux hommes et de l'autre enseigner cette règle. Il y a une décision à prendre.

C.K. : On confond l'expression idéologique de la règle avec la langue. Il faut distinguer les deux, combattre l'idéologie du masculin l'emportant sur le féminin, pas la langue elle-même.



EN SAVOIR PLUS :

Internet elianeviennot.fr ; mezetulle.fr



Un film fantastico-policier pour les éduquer à l'image

Au collège Marie-Mauron, dans le Var, l'éducation à l'image prospère. Sous le feu des projecteurs : **la réalisation par et avec les élèves** d'un film ambitieux.

Texte : MARIANNE PEYRI

Mi-novembre 2017. Au collège Marie-Mauron, élèves mais également vrais gendarmes se tiennent prêts à passer à l'action. Ils attendent les directives de Thibaut Peyrard, 14 ans, élève de 3^e et réalisateur, qui tient la caméra d'une main de pro. La scène : un flash-back dans les années 80 où un cadavre a été découvert dans un bateau... L'objectif ? Réaliser un moyen métrage de 45 min avec plus de 150 figurants et une sortie prévue au printemps 2018 sur grand écran, le tout en moins de deux ans.

« Pour une production de collégiens, c'est un vrai challenge », reconnaît Thibaut qui ne compte pas ses heures dans ce projet. Rêvant de postuler plus tard à une école de cinéma, il confie combien « cette expérience est enrichissante notamment en termes de contacts humains et sur la gestion des acteurs ».

Un sacré défi rendu possible par l'implication des élèves, co-auteurs du scénario écrit l'an dernier, des figurants, des pro-

fesseurs, de Mark, emploi aidé passionné de cinéma et de la documentaliste Marie Valet, chargée de mission au CLEMI. « Des barrières, il a fallu en lever : obtenir des autorisations avec les gendarmes, procéder à un casting, organiser le tournage, solliciter des fonds Erasmus+ et du prêt de matériel auprès du CLEMI..., mais nous avons réussi », énumère cette dernière qui a fait de l'éducation à l'image son cheval de bataille.

Une dynamique enclenchée

Depuis le lancement de son club vidéo, transformé depuis en classe à projet

cinéma, le collège n'a cessé de multiplier les tournages : un film de présentation du collège, des courts métrages, des clips contre le harcèlement, des rencontres avec des réalisateurs, des ateliers de décryptage de photos de presse, démêler l'info de l'intox... « Pour ces jeunes, dont le premier média est YouTube, il est important de savoir distancier des informations qui passent par l'image et jouent avant tout sur les émotions », explique Marie Valet, qui met en avant « la dynamique que créent chez les élèves tous ces projets d'appropriation de l'image que ce soit du documentaire ou de la fiction ».

MARS 2018

SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MÉDIAS

Destinée à décrypter l'univers médiatique, à former le jugement critique des élèves de la maternelle aux classes préparatoires, à développer leur goût pour l'actualité et à forger leur identité de citoyen, la prochaine édition de la Semaine de la presse et des médias dans l'école® aura lieu du 19 au 24 mars 2018 sur le thème « D'où vient l'info ? ». En 2017, près de 3,5 millions d'élèves ont été impliqués, 210 000 enseignants mobilisés, plus de 1 800 médias associés et un million de journaux offerts, dont des exemplaires de la *Revue des Parents*.

Nos actions

Après une première édition réussie, les parents FCPE du Puy-de-Dôme réitèrent leur initiative : **une journée d'échanges** pour tous le samedi 17 mars prochain.



1

PUY-DE-DÔME

© Catherine Béthermin.

Une fête des parents pour faire connaissance

Texte : ÉMILIE GILMER

Un grand rassemblement pour réfléchir à « ce que signifie être parent d'élève aujourd'hui ? », le tout dans une ambiance festive et culturelle, voici l'idée originale qui a germé dans l'esprit des militants FCPE du Puy-de-Dôme. « Notre fête s'adresse à tous les parents, qu'ils soient adhérents ou non, un peu dans l'esprit de la Fête de l'Huma où tout le monde est le bienvenu, précise Aurélien Demangeat, président de la FCPE du Puy-de-Dôme. Même si, bien entendu, notre objectif est de faire connaître les idées de la FCPE ! »

Organisé l'an dernier dans un lycée agricole, l'événement aura lieu cette année dans une maison de quartier de la ville de Clermont-Ferrand, « sur un bassin d'habitation plus grand, plus accessible », note le président. Les 500 écoles, les 60 collèges et les 15 lycées du département seront d'ailleurs prochainement sollicités pour transmettre l'information aux parents.

Le jour J, différentes associations feront partie des convives afin de présenter leurs activités – les Francas ou l'Aroéven par exemple – à l'occasion d'un forum associatif.

Forum associatif et « papothèques »

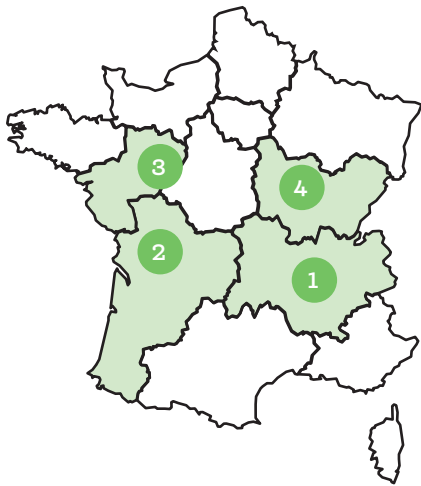
Autre temps fort : des tables rondes baptisées « papothèques » où des experts se relaieront pour débattre de sujets qui intéressent les familles. « L'an dernier, nous avons abordé la question de l'alimentation avec un cuisinier de restauration scolaire et la question du poids du cartable avec un médecin », indique Aurélien Demangeat. L'occasion, encore une fois, de favoriser l'échange. « Cette fête a vocation à créer des liens entre les parents, enchaîne le président. L'idée est qu'ils partagent des problématiques et que cette réflexion les aide ensuite tout au long de l'année dans leur vie de parents d'élèves. »

La journée sera également quadrillée par

maintes activités artistiques. Un concert d'ouverture sera donné en début d'après-midi, un spectacle musical à cinq voix autour d'un répertoire de musiques du monde ponctuera la fête tandis qu'un concert de clôture accompagnera, en fin de journée, l'apéritif dînatoire... Des projections de films sont également prévues : des documentaires autour de l'école et des films d'animation pour les enfants. Sans compter une pièce de théâtre proposée par la compagnie Lee Voirien, composée de comédiens valides et en situation de handicap. Une « offre » hétéroclite, familiale (et gratuite), l'idée étant que les parents viennent avec leurs enfants puisqu'ils pourront les confier à des animateurs de structures de loisirs présents sur place... Une organisation sans faille !



EN SAVOIR PLUS :
[Internet fcpe63.fr](http://Internet.fcpe63.fr)



3

MAINE-ET-LOIRE

Deux collèges publics ont été sauvés à Angers

Dans une logique purement comptable, les collèges publics Jean-Vilar et Jean-Lurçat à Angers auraient dû fermer leurs portes dans les années à venir. Christian Gillet, président du conseil départemental de Maine-et-Loire, avait décidé de suivre les recommandations du cabinet d'études en la matière, sans considérer d'alternatives. Dès le mois d'octobre, la FCPE avait exprimé son inquiétude face à ce projet de fermetures, dénonçant « une provocation ». Aucune consultation de la communauté éducative n'avait été menée. Et une fois de plus, décision était prise de « brader les établissements publics les plus fragiles » au profit des établissements d'enseignement privé.



65 élèves de Segpa sections d'enseignement général et professionnel adapté). Jean-Lurçat subira une rénovation de ses bâtiments qui accueilleront un effectif réduit à 232 collégiens et l'accueil d'enfants de CM1 et CM2, dans le cadre d'une cité scolaire (avec le lycée Mounier) élargie au primaire. Des travaux d'urgence que réclamait la FCPE. « Nos enfants doivent étudier sans risque pour leur santé », insiste le président de la FCPE locale, Henri Alcaraz.

Reconstruction et rénovation

Grâce à une belle mobilisation orchestrée par la FCPE de Maine-et-Loire, les décideurs politiques se sont finalement mis d'accord pour investir, plutôt que de renoncer. Jean-Vilar fera l'objet d'une reconstruction sur une base de 232 élèves, auxquels s'ajouteraient

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet 49.fcpe-asso.fr](http://Internet.49.fcpe-asso.fr)

2

CHARENTE

Parents et élèves réclament des travaux en urgence



© Renaud Joubert

Manque de chauffage en cours de techno, champignons et moisissures en salle de musique, pas de raccordement d'eau pour la salle de sciences de la vie et de la terre... les conditions de travail des élèves du collège Val-de-Charente à Ruffec sont plus que déplorables. Et les parents FCPE ont perdu patience ! Depuis 2014, le conseil départemental s'est engagé à mener des travaux et à rénover cinq bâtiments de l'établissement. En 2018, la promesse n'a toujours pas été tenue. Pour manifester leur mécontentement, parents et élèves se sont mobilisés dès septembre dernier et en guise de pied de nez, ont posé une première pierre symbolique en octobre. La mobilisation a permis d'obtenir une première audience auprès du département.

+

EN SAVOIR PLUS : [Internet 16.fcpe-asso.fr](http://Internet.16.fcpe-asso.fr)

4

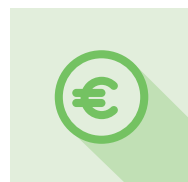
CÔTE-D'OR

Quand les vases communicants publics/privés agacent

Les familles des élèves internes des lycées publics contribuent-elles financièrement aux budgets des internats des lycées privés ? La FCPE Bourgogne-Franche-Comté ne cache pas sa colère après l'annonce par le conseil régional d'une augmentation des tarifs de l'internat dans 97 lycées publics sur 112, quand, dans le même temps, un soutien de 773 787 euros est prévu pour les établissements privés de Franche-Comté. Etrange conception de l'équité et du respect du pouvoir d'achat des familles, arguments que la région a avancés pour justifier de nouveaux tarifs affichés pour le public. Les parents d'élèves FCPE demandent le réexamen de ce dossier dans les plus brefs délais.

+

EN SAVOIR PLUS : [Facebook @fcpe21](https://www.facebook.com/fcpe21)



223

EUROS

C'est le soutien apporté à chaque élève des internats des lycées privés de Franche-Comté par le conseil régional.

Portrait



Diététicienne-nutritionniste, Valérie Jacquier agit à différents niveaux pour rendre accessible une nutrition saine et de qualité pour tous.

La santé des enfants, son unique leitmotiv

Propos recueillis par ALEXANDRA DEFRESNE

66

Secrets et vertus des plantes

S'engager au quotidien pour que les enfants mangent sain, bon et durable, c'est un peu sa madeleine de Proust. Valérie Jacquier, 50 ans, est diététicienne-nutritionniste et membre du collectif Les pieds dans le plat. Spécialisée dans la restauration collective bio, elle œuvre aujourd'hui pour que les lignes bougent, pour que les lobbies de la viande et du lait ne soient plus les seuls autour de la grande table des décisions.

Toute petite, elle a passé beaucoup de temps à courir dans le potager de son grand-père, près du port de Concarneau. Il a une compréhension intuitive de la nature, lui apprend les secrets et

vertus des plantes, l'avertit de la nocivité des pesticides et des produits chimiques, car il a déjà l'idée que le sol ne s'en portera pas plus mal. Cette fibre là ne la quittera plus. Malgré ça, Valérie s'oriente vers des études de langues. Mais une rencontre avec une nutritionniste à 23 ans chamboule ses plans. Elle intègre une prépa scientifique pour obtenir une équivalence du bac D (mathématiques et sciences de la nature), et s'inscrit dans un BTS diététique et nutrition à Toulouse.

Mais ce qui la fait grandir, ce sont ses enfants. « J'exerçais dans un organisme de formation à l'époque. Je transmettais donc un certain nombre de dogmes. Et à la maison, je remarque que le plus petit de mes fils, qui était plutôt en bonne santé, était tout le temps en train de renfler. J'ai beaucoup cherché, fouillé pour trouver pourquoi. Et puis, je tombe dans une boutique sur un livre intitulé *Soyons moins lait*, qui indiquait une incidence du lait sur les rhinites chroniques. J'ai essayé. Pour voir. Au bout de trois jours d'exclusion totale des produits laitiers, il ne renflait plus. Ça a été bouleversant pour moi. J'ai commencé une véritable introspection en me disant : et si tout ce que j'ai appris jusqu'à présent n'a qu'une valeur relative ? ».

Sur le ring des négociations

Explorer cette puissance des aliments sur la santé devient sa priorité. En France, aucune formation ne permet d'aller aussi loin. Valérie dégote alors à Bruxelles un cursus de nutrithérapie : apprendre comment prévenir et soigner les maladies grâce à la nutrition. Diplômée en 2008, elle crée son cabinet de consultation, et s'investit pour promouvoir l'introduction du bio dans la restauration collective d'État. Elle fait partie d'un groupe de travail initié à l'origine par le ministère pour le Grenelle de l'environnement, qui deviendra le collectif Les pieds dans le plat. « L'objectif de 20 % de bio en 2012 n'a pas été atteint, le ministère s'est alors désengagé, explique-t-elle. Mais la balle était lancée ». Représentante de la Fédération nationale d'agriculture biologique au sein du Groupe d'étude des marchés restauration collective et nutrition, Valérie Jacquier avance à contre-courant en défendant ses convictions face aux oppositions. « Il faut être en forme, c'est un vrai match. Mais je suis plutôt persévérante et endurante comme un sportif et je ne n'abandonne jamais la partie ». En 2015, pour la première fois, les protéines végétales font leur apparition dans les recommandations nutrition. Un pas de géant pour la santé des enfants.

99



EN SAVOIR PLUS :

Internet collectiflespiedsdansleplat.fr